

# RAPPORT DE GESTION 2 0 1 6





# SOMMAIRE

1. Ordre du jour .....	P. 2
2. Direction de la société .....	P. 3
3. Message du Président .....	P. 4
4. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire .....	P. 5
5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels .....	P. 8
6. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées .....	P. 10
7. Rapport spécial du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital social de la société; conditions et modalités .....	P. 14
8. Projet de résolutions .....	P. 16
9. Etats financiers .....	P. 19
10. Règles et méthodes comptables de l'état annexé .....	P. 27

## 1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le mardi 16 mai 2017 à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **A titre Ordinaire :**

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation et répartition du résultat,
- Ratification du renouvellement de mandat d'un Administrateur et du renouvellement de mandats du commissaire aux comptes co-titulaire et de son suppléant,
- Ratification du changement du numéro du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier,
- Quitus aux Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

### **A titre Extraordinaire :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital social de la société ; conditions et modalités,
- Autorisation de modification corrélative des statuts de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

## 2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Exercice de fin de Mandat

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Président du Conseil d'Administration

AHOUNE Firmin 2018

#### ADMINISTRATEURS

ALBEROLA Marc 2019

SCEMAMA Isabelle 2019

EBAH Basile 2019

ECP FII FINAGESTION 2021

DIARRA Ousmane 2017

LE GUENNOU Vincent 2021

SARAKA-YAO Marie-Ange 2017

DIA Mamadou 2016

PETERSCHMITT Louis 2018

TAUZIAC Eric 2017

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### Titulaire

ERNST & YOUNG 2018

#### Suppléant

UNICONSEIL 2018

#### Co-Titulaire

MAZARS 2016

#### Suppléant

N'DABIAN Kroah Bilé 2016

### COMITÉ DE DIRECTION

**Président du Conseil d'Administration** AHOUNE Firmin

**Directeur Général** EBAH Basile

**Directeur Général des Opérations** GUIVARCH Hervé

Attachée Direction Générale SEM Eléonore

**Secrétaire Général**

GUIVARCH HERVÉ P/I

Attachée Secrétariat Général LAGO Chantal

Attaché Secrétariat Général KONE Bazoumana

**Directeur Général Adjoint Exploitation**

DA CRUZ Dominique

**Directeur Central Exploitation Abidjan**

ANGOFI Jacob

**Directeur Exploitation Intérieur**

Directeur Clientèle et Commercial LOUKOU Aimé

Directeur Production Abidjan N'DOUME Félicité

Directeur Maintenance GOSSO Olivier

**Directeur Général Adjoint Technique**

YOBOUE Descor

Directeur Etudes et Travaux AKA AKPA Olivier

Directeur Assainissement AYEMOU Alain

Directeur Qualité des Eaux AW Sadat

**Directeur Général Adjoint (AGF)**

AKELE Jocelyn

Directeur Logistique ZADOU DEGRE Virginie

Directeur Budget et Contrôle de Gestion DEGNY Guy Florent

Directeur Financier et Comptable KOUADIO K. Christophe

**Directeur Central (RH/DOC)**

FOFANA Brihima

Directeur Ressources Humaines HOUNNOU Dodji Cédric

### 3. MESSAGE DU PRESIDENT

#### Firmin AHOUNE

Président du Conseil d'Administration

**Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,**

L'année 2016 s'est achevée avec une croissance de 8%, confirmant ainsi l'évolution économique du pays amorcée depuis 2012.

L'année a essentiellement été marquée par l'adoption d'une nouvelle constitution et les élections législatives.

Ces importantes échéances se sont déroulées dans un climat apaisé.

Dans ce contexte, notre société a poursuivi ses efforts d'amélioration qui ont porté notamment sur :

- ▶ la confirmation de la certification Qualité Sécurité Environnement de ses métiers,
- ▶ la réalisation de nombreux chantiers majeurs dont celui de Songon,
- ▶ la mise en exploitation du site SODECI de la Riviera Palmeraie,
- ▶ la préparation d'une nouvelle offre de service pour l'assainissement de la ville d'Abidjan,
- ▶ le lancement de plusieurs chantiers d'innovation et de modernisation de nos métiers.

Malgré un contexte difficile lié notamment, aux troubles sociaux dans plusieurs localités de notre pays durant l'année 2016, nous avons pu assurer la continuité de service et satisfaire nos clients.

Je tiens, en votre nom, à remercier tous les collaborateurs de SODECI pour ces efforts. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements.



Nous voulons saisir cette occasion pour rendre un hommage particulier à nos collaborateurs disparus en 2016.

En 2017, la réalisation de la vision du gouvernement ivoirien de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 se traduira par la croissance de la consommation d'eau potable et le besoin de traiter les eaux usées pour la préservation de l'environnement.

SODECI a dans ce cadre de nombreux défis à relever.

Je suis convaincu qu'avec l'engagement de nos collaborateurs et le soutien de nos institutions de tutelle, la dynamique amorcée se poursuivra en 2017 et permettra ainsi à SODECI de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de l'Etat et de nos clients.

**Merci chers actionnaires pour votre confiance et votre soutien à nos actions.**

## 4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mesdames, Messieurs,**

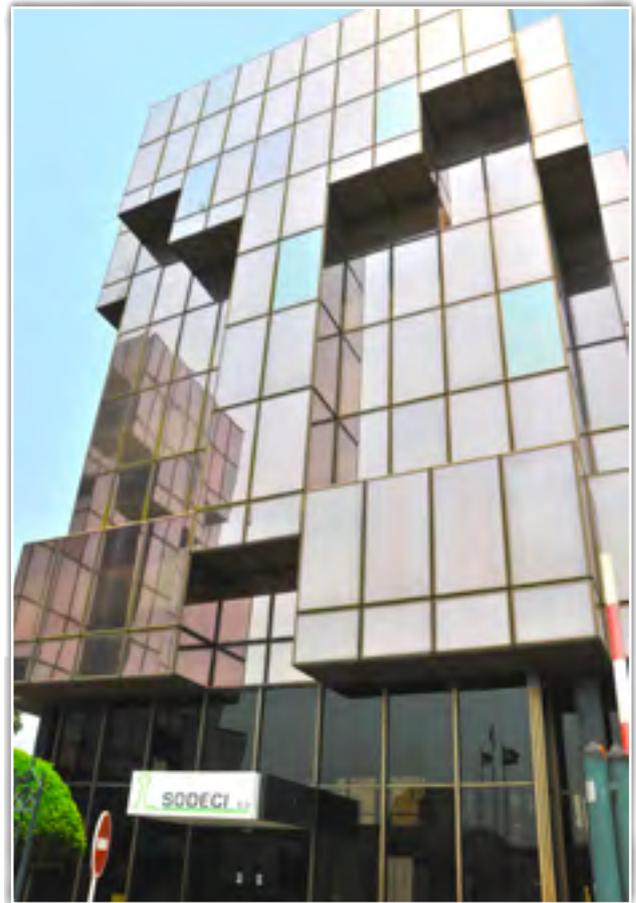
Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- ▶ La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- ▶ La Comptabilité Nationale,
- ▶ La Banque de Données Financières,
- ▶ La Direction de l'Enregistrement,
- ▶ Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



### Activités

L'année 2016 a vu se poursuivre les efforts du gouvernement pour relancer l'économie. Dans ce contexte, le nombre d'abonnés actifs a augmenté de 10%.

Données d'activités comparées	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
<b>ABIDJAN</b>				
Nombre d'abonnés	403 605	434 242	30 637	8
M <sup>3</sup> produits (Km <sup>3</sup> )	153 180	161 993	8 813	6
M <sup>3</sup> facturés (Km <sup>3</sup> )	106 138	109 057	2 919	3
Ratio de facturation	69	67	-2	-2
<b>INTERIEUR</b>				
Nombre d'abonnés	449 057	502 941	53 884	12
M <sup>3</sup> produits (Km <sup>3</sup> )	74 236	80 400	6 164	8
M <sup>3</sup> facturés (Km <sup>3</sup> )	65 076	71 526	6 450	10
Ratio de facturation	87,7	89	1,3	1
<b>GLOBAL SOCIETE</b>				
Nombre d'abonnés	852 662	937 183	84 521	10
M <sup>3</sup> produits (Km <sup>3</sup> )	227 416	242 393	14 977	7
M <sup>3</sup> facturés (Km <sup>3</sup> )	171 214	180 583	9 369	6
Ratio de facturation	75,3	75	-0,3	0

La **production totale** a augmenté (+7%) par rapport à l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par la mise en service de nouvelles unités de production et l'amélioration des performances de l'usine de Bonoua 1.

La **facturation** annuelle en volume progresse de 6% et suit la même tendance que la production.

Produits (en millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Vente d'eau	49 512	54 007	4 495	9,1
Travaux et services vendus	37 954	33 444	-4 510	-11,9
Autres produits (dont services financiers et HAO)	6 702	6 091	-611	-9,1
<b>Total Produits</b>	<b>94 168</b>	<b>93 543</b>	<b>-625</b>	<b>-0,7</b>

La stabilité des **produits** est due à la hausse du chiffre d'affaires eau qui compense la baisse des travaux.

Charges (en millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Achats, transports et services	62 302	58 175	-4 127	-6,6
Charges de personnel	16 383	17 044	662	4,0
Amortissements, provisions et autres charges	12 193	15 617	3 424	28,1
<b>Total charges</b>	<b>90 878</b>	<b>90 836</b>	<b>-41</b>	<b>0,0</b>

En 2016, les **charges** sont stables par rapport à 2015, essentiellement en raison des effets conjugués :

- ▶ de la baisse des achats consécutive à l'évolution de l'activité travaux ;
- ▶ de la hausse des amortissements (évolution des

investissements) et des provisions (hausse des résiliés liée à l'intensification du recouvrement).

Nous terminons l'année 2016 avec un **résultat net** de 2 706 millions de F CFA en baisse de 18% par rapport à l'exercice 2015.

## Bilan

Le **bilan** de la SODECI au 31 décembre 2016 vous est présenté ci-dessous. Son total est en hausse de 4%.

(En millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	27 031	30 731	3 700	14
Actif circulant	124 372	133 965	9 593	8
Trésorerie-actif	12 427	6 464	-5 963	-48
<b>Total Actif</b>	<b>163 830</b>	<b>171 160</b>	<b>7 330</b>	<b>4</b>
Capitaux permanents	51 767	52 037	270	1
<i>dont résultat de l'exercice</i>	<i>3 291</i>	<i>2 707</i>	<i>-584</i>	<i>-18</i>
Passif circulant	100 791	86 074	-14 717	-15
Trésorerie-passif	11 272	33 049	21 776	193
<b>Total Passif</b>	<b>163 830</b>	<b>171 160</b>	<b>7 329</b>	<b>4</b>

L'augmentation de l'**actif immobilisé** net est liée principalement aux compteurs (en rapport avec l'évolution du nombre d'abonnés), au renouvellement et à l'extension du parc automobile pour faire face aux besoins des activités et à la finition et à l'équipement du site de la Riviera Palmeraie.

La **trésorerie-actif** régresse de 6 milliards de FCFA. L'année 2015 avait bénéficié de la mise en place à fin décembre 2015 d'un crédit à moyen terme qui avait permis de préserver la trésorerie actif. Cette opération n'a pas été renouvelée en 2016.

La hausse de l'**actif circulant** résulte essentiellement de l'augmentation des créances clients liée à l'évolution de l'activité.

Les **capitaux permanents** restent stables par rapport à fin 2015, la baisse des capitaux propres (liée à l'évolution du résultat) et des emprunts et dettes financières (remboursement emprunts SGBCI et SIB) étant compensée par l'augmentation des provisions pour risques et charges (indemnités de fin de carrière et risques d'exploitation).

Le **Passif circulant** connaît une baisse de 14,8 milliards de FCFA entre les deux exercices. Cette situation résulte essentiellement de la baisse des dettes fiscales en raison de la dégradation du solde du FDE qui entraîne l'accroissement du déficit d'exploitation.

L'augmentation de la **trésorerie-passif** de 21 776 milliards de FCFA est le fait du déséquilibre financier du secteur de l'eau d'où un recours important aux concours bancaires pour le préfinancement dudit secteur afin de maintenir la continuité du service de distribution publique d'eau potable.



## 5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mazars Côte d'Ivoire  
Immeuble Le Longchamp  
2, Boulevard Roume  
01 BP 3989 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 50.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société de Distribution d'Eau de la  
Côte d'Ivoire, S.A.  
SODECI  
01 BP 1443  
Abidjan 01

Le 28 avril 2017

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) et l'état annexé.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

#### E. Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

## 6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mazars Côte d'Ivoire  
Immeuble Le Longchamp  
2, Boulevard Rpmc  
01 BP 3989 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 50.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 7116

Société de Distribution d'Eau de la  
Côte d'Ivoire, S.A.  
SODECI  
01 BP 1843  
Abidjan 01

Le 28 avril 2017

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des dispositions des articles 43B à 44B de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 43B à 44B de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

## 2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 2.1. Avenant n°1 à la convention de bail conclue avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, CIE

Administrateurs communs	: Messieurs Vincent Le Guennou, Dousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FI FINAGESTION Madame Isabelle Scemana
Nature et objet	: Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette, d'un parking souterrain et de parkings extérieurs. La convention signée en date du 1 <sup>er</sup> février 1993 a fait l'objet d'un avenant signé au cours de l'exercice 2015, avec effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> juillet 2014. L'avenant proroge le bail initial pour une durée de trois ans, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2014,
Modalités et rémunération	: Le loyer trimestriel est de FCFA 66 millions. Le loyer perçu par la SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à FCFA 265 millions.

### 2.2. Convention de bail conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GSZE

Administrateurs communs	: Messieurs Marc Alberola, Basile Ebah, Eric Tauziac
Nature et objet	: Location à GSZE d'un local d'une superficie de 633.83 m <sup>2</sup> sis au Rez-de-chaussée de la Tour SODECI et des places de parking situées au sous-sol et sur les aires extérieures de la Tour. Cette convention en date du 30 juillet 2015 est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans (du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2015) renouvelable par tacite reconduction.
Modalités et rémunération	: Le loyer trimestriel est de FCFA 8,6 millions. Le loyer perçu par la SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à FCFA 34 millions.

### 2.3. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité, (SGAZE)

Officier concerné	: Monsieur Akélé Jocelyn, Directeur Général Adjoint du Pôle Administration Gestion Finances de la SODECI, par ailleurs Administrateur à SGAZE.
Nature et objet	: Détachement de Monsieur Aka Krougba (salarié SODECI) auprès de SGAZE pour assurer les fonctions de Directeur Général de ladite société.

**Modalités et rémunération** : Les charges salariales (salaire, charges fiscales et sociales sur salaire) refacturées s'élèvent à FCFA 11,4 millions par trimestre. Le montant perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à FCFA 45,5 millions.

#### 2.4 Convention d'assistance générale conclue avec ERANOVE

**Administrateurs communs** : Marc Alberola, Eric Tauziac  
ECP FII FINAGESTION, Vincent Le Guennou  
Madame Isabelle Scemana

**Nature et objet** : Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridiques, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

**Modalités et rémunération** : Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par la SODECI au titre de ces prestations s'élève à FCFA 1,9 milliard hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### 2.5 Convention d'assistance générale conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

**Administrateurs communs** : Messieurs Basile Ebah, Marc Alberola, Eric Tauziac

**Nature et objet** : Convention de services pour la réalisation de prestations dans les principaux domaines suivants :

- ressources humaines et formation ;
- audit exploitation eau ;
- systèmes d'information ;
- finances, comptabilité, achat et assurances ;
- conseil juridique ;
- Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre ;
- qualité, sécurité et environnement.

En retour, la SODECI met du personnel et des moyens à disposition de GS2E qu'elle lui refacture mensuellement.

**Modalités et rémunération** : Sur l'exercice 2016, le coût total facturé au titre des prestations rendues à la SODECI par GS2E s'est élevé à FCFA 2,8 milliards hors taxes.

Les coûts refacturés par SODECI à GS2E s'élèvent à FCFA 867 millions hors taxes.

**2.6 Convention d'assistance médicale curative conclue avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, CIE**

- Administrateurs communs** : Messieurs Vincent Le Guennou, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII FINAGESTION Madame Isabelle Scemana
- Nature et objet** : Assistance médicale curative. Cette convention autorise le personnel de la SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de la CIE.
- Modalités et rémunération** : Les charges supportées par la SODECI sur l'exercice 2016 s'élèvent à FCFA 36 millions.

**Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Côte d'Ivoire**

**Ernst & Young, S.A.**

Armand Fandohan  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Jean-François Albrecht  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

## 7. RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA DIVISION DU NOMINAL DES ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIETE ET LA MULTIPLICATION CORRELATIVE DU NOMBRE TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

*Chers actionnaires,  
Mesdames, Messieurs,*

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux statuts, pour entendre la lecture du rapport de votre Conseil d'Administration.

Par correspondance n° 2016/478/BRVM/DOB/DOSI/DG du 13 juin 2016, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) a saisi la Direction Générale de la SODECI à l'effet de l'informer sur la décision n° 2015-005-BRVM-CA du 31 décembre 2015 relative au volume minimum de titres composant le flottant des sociétés cotées à la BRVM.

### **Volume minimum de titres composant le flottant**

Au regard de cette décision, le nombre minimal de titres devant composer le flottant devrait être de 4 000 000 alors qu'il n'est que de 445 776 au 31 décembre 2016.

Cette opération de fractionnement des actions composant le capital social n'interviendra qu'après le paiement du dividende relatif à l'exercice 2016 et prendra effet à l'issue des formalités requises par les règles en vigueur de la BRVM. Conformément à la réglementation de la BRVM qui s'impose à la SODECI, les modalités pratiques de ce fractionnement

(la parité de fractionnement, valeur nominale, nombre de titres) seront communiquées après l'Assemblée Générale selon le calendrier souhaité par la BRVM.

La SGI – SOGEBOURSE est mandatée pour la réalisation de cette opération.

Suite à l'opération de fractionnement des actions composant le capital social, le cours de bourse sera réajusté en conséquence par le biais de la BRVM.

La division du nominal des actions et la multiplication corrélative du nombre total d'actions composant le capital social de la SODECI aura pour effet une modification des statuts.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport présenté par le Conseil ainsi que les résolutions qui vous seront proposées au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Conseil d'Administration



## 8. PROJET DE RESOLUTIONS

### A TITRE ORDINAIRE

#### Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016, du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2016, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de **2 707 131 645 FCFA** le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2016 s'élève à **2 707 131 645 FCFA** et compte tenu du Report à Nouveau antérieur de **756 315 155 FCFA**, décide d'affecter le bénéfice disponible de **3 463 446 800 FCFA** de la manière suivante :

- ▶ à la distribution d'un dividende brut de **2 700 000 000 FCFA**
- ▶ le solde au Report à Nouveau, soit **763 446 800 FCFA**

L'Assemblée Générale fixe à 3 000 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2016 à chacune des 900 000 actions composant le capital soit 2 700 FCFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale dans les vingt jours suivant la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de monsieur DIA Mamadou, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes co-titulaire de MAZARS, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes co-titulaire suppléant de N'DABIAN Kroah Bilé, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de faire apparaître sur l'ensemble des documents officiels de la SODECI le numéro CI-ABJ-1962-B-984 conformément à l'indication portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

#### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 26 000 000 de FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

#### Dixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.

## A TITRE EXTRAORDINAIRE

### Première résolution

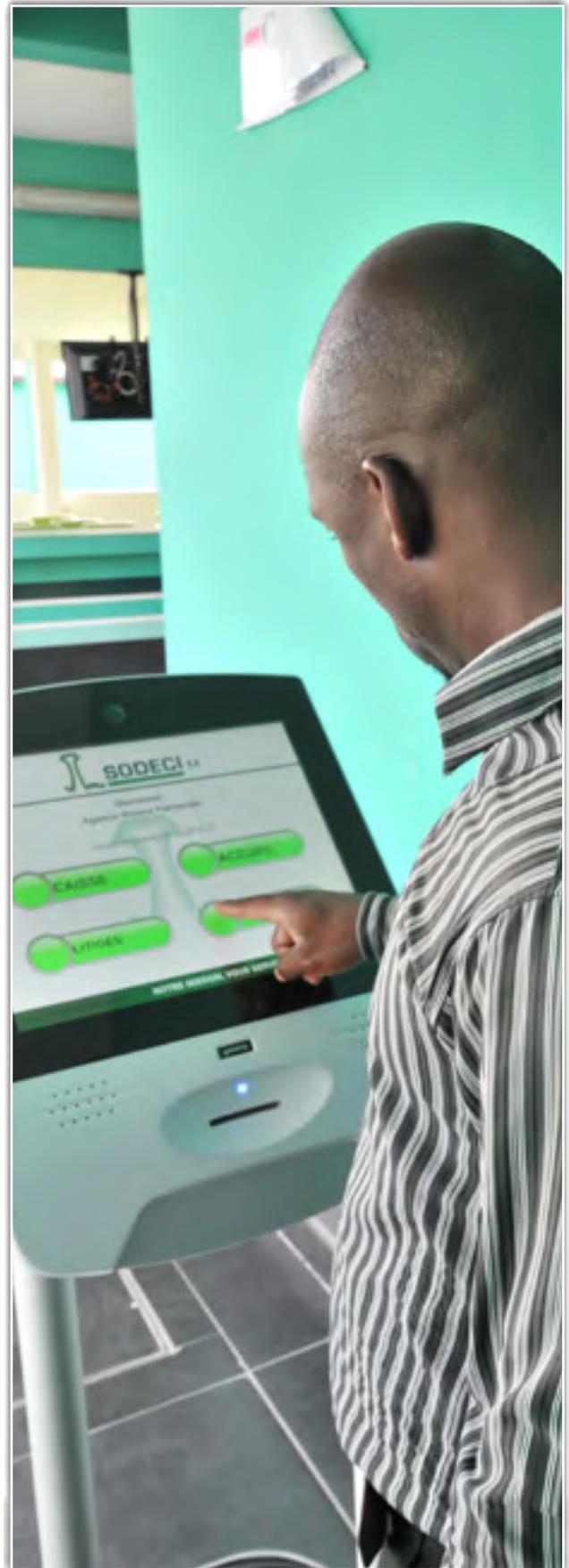
L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital de la société, approuve cette opération et donne l'autorisation au Directeur Général, avec faculté de subdélégation, afin de mettre en œuvre cette opération et d'accomplir les formalités requises pour le fractionnement avant la fin de l'année 2017.

### Deuxième résolution

Sous réserve de l'adoption de la première résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, à l'effet, à compter de la réalisation de l'opération de fractionnement, de procéder à la modification corrélative des articles 6.1. et 6.2 des Statuts.

### Troisième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiés conformes du présent procès-verbal, afin d'effectuer toutes formalités de publicité et/ou de dépôt requises par la loi.





## 9. ETATS FINANCIERS

## BILAN

ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>ACTIF IMOBILISE (1)</b>				
<b>AA Charges immobilisées</b>				
AX	Frais d'établissement			
AY	Charges à répartir			
AC	Primes de remboursement des obligations			
<b>AD Immobilisations incorporelles</b>				
AE	Frais de recherche et développement			
AF	3 646 726 843	3 207 059 422	439 667 421	192 546 166
AG	Fonds de commerce			
AH	116 956 903	116 956 903	-	-
<b>AI Immobilisations corporelles</b>				
AJ	Terrains			
AK	9 165 023 881	8 751 347 144	413 676 737	454 331 435
AL	16 613 122 993	6 205 078 634	10 408 044 359	7 801 001 136
AM	24 328 628 539	12 629 628 408	11 699 000 131	11 009 347 387
AN	14 341 893 540	9 279 107 492	5 062 786 048	4 269 087 934
<b>AP</b>	<b>164 653 319</b>		<b>164 653 319</b>	<b>663 740 073</b>
<b>AQ Immobilisations financières</b>				
AR	Titres de participations			
AS	1 801 351 995	35 927 415	1 765 424 580	1 863 182 093
AW	(1) dont H.A.O. : Brut			
	Net			
<b>AZ</b>	<b>70 956 218 044</b>	<b>40 225 105 418</b>	<b>30 731 112 626</b>	<b>27 031 096 255</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>BA Actif circulant HAO</b>				
<b>BB Stocks</b>				
BC	Marchandises			
BD	12 310 756 014	366 789 793	11 943 966 221	11 502 776 234
BE	Encours			
BF	925 701 370		925 701 370	795 555 417
<b>BG Créances et emplois assimilés</b>				
BH	Fournisseurs, avances versées			
BI	138 444 323 582	29 529 212 142	108 915 111 440	100 397 198 170
BJ	5 492 316 611	1 050 858 578	4 441 458 033	3 926 070 964
<b>BK</b>	<b>164 911 759 229</b>	<b>30 946 860 513</b>	<b>133 964 898 716</b>	<b>124 372 682 754</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
BQ	Titres de placement			
BR	Valeurs à encaisser			
BS	6 547 055 471	83 215 255	6 463 840 216	12 426 567 122
<b>BT</b>	<b>6 547 055 471</b>	<b>83 215 255</b>	<b>6 463 840 216</b>	<b>12 426 567 122</b>
<b>BU Ecart de conversion - actif (IV)</b> (perte probable de change)				
<b>BZ</b>	<b>242 415 032 744</b>	<b>71 255 181 186</b>	<b>171 159 851 558</b>	<b>163 830 346 131</b>

## BILAN

PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		
<b>CA Capital</b>	<b>4 500 000 000</b>	<b>4 500 000 000</b>
<b>CB Actionnaires capital non appelé</b>		
<b>CC Primes et réserves</b>		
CD Primes d'apport, d'émission, de fusion	255 906 342	255 906 342
CE Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG Réserves libres	2 911 725 555	2 911 725 555
CH Report à nouveau	756 315 155	705 183 630
<b>CI Résultat net de l'exercice</b>	<b>(+ ou -) ( bénéfice + ou perte - )</b>	<b>2 707 131 645</b>
<b>CK Autres capitaux propres</b>		
CL Subventions d'investissement		
CM Provisions réglementées et fonds		
<b>CP TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>13 085 966 431</b>	<b>13 618 834 786</b>
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)</b>		
DA Emprunts	7 514 745 494	11 013 216 277
DB Dettes de crédit bail et assimilées	2 400 359 930	1 620 248 528
DC Dettes financières diverses	22 375 323 407	20 429 948 750
DD Provisions financières pour risques et charges	6 660 792 134	5 085 235 697
DE (1) dont H.A.O.		
<b>DF TOTAL DETTES FINANCIERES (II)</b>	<b>38 951 220 965</b>	<b>38 148 649 252</b>
<b>DG TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>52 037 187 396</b>	<b>51 767 484 038</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
DH Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	1 223 195 112	1 215 871 289
DI Clients, avances reçues	19 399 553 922	20 067 950 718
DJ Fournisseurs d'exploitation	36 209 081 393	34 876 829 810
DK Dettes fiscales	20 797 280 170	36 141 038 683
DL Dettes sociales	3 046 844 080	3 714 529 172
DM Autres dettes	5 398 135 513	4 774 487 606
DN Risques provisionnés		
<b>DP TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>86 074 090 190</b>	<b>100 790 707 278</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>		
DQ Banques, crédits d'escompte		
DR Banques, crédits de trésorerie		
DS Banques, découverts	33 048 573 972	11 272 154 815
<b>DT TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)</b>	<b>33 048 573 972</b>	<b>11 272 154 815</b>
DU Ecart de conversion - Passif (V)		
<b>DZ TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>171 159 851 558</b>	<b>163 830 346 131</b>

N° d'identification fiscale : 0100984A

## COMPTE DE RESULTAT

<b>CHARGES</b>		<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
RA	Achats de marchandises		
RB	Variation de stocks (+ ou -) (Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	16 492 781 627	18 189 325 317
RD	Variation de stocks (+ ou -) (Marge brute sur marchandises voir TG)	-8 078 553	-2 359 141 987
RE	Autres achats	18 256 235 375	17 865 840 871
RH	Variation de stocks (+ ou -)		
RI	Transports	2 137 152 091	2 241 671 414
RJ	Services extérieurs	21 296 581 541	26 363 616 522
RK	Impôts et taxes	1 576 774 413	1 636 486 093
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	4 462 971 944	3 820 014 131
RP	Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur 1 903 601 417 2 325 587 821 (Excédent brut d'exploitation voir TQ)	17 044 158 781	16 382 541 057
RS	Dotations aux amortissement & provisions	6 937 944 564	4 983 768 229
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b> (Résultat d'exploitation voir TX)	<b>88 196 521 783</b>	<b>89 124 121 647</b>

### PRODUITS

#### ACTIVITES D'EXPLOITATION

TA	Ventes de marchandises			33 137 957	37 740 357
<b>TB</b>	<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>	<b>33 137 957</b>	<b>37 740 357</b>		
TC	Ventes de produits fabriqués			54 008 120 427	49 511 907 097
TD	Travaux, services vendus			31 948 704 111	36 695 060 862
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)			130 145 953	55 303 297
TF	Production immobilisée			1 716 840 814	2 098 138 741
<b>TG</b>	<b>MARGE BRUTE SUR MATIERES</b>	<b>71 319 108 231</b>	<b>72 530 226 667</b>		
TH	Produits accessoires			1 992 622 603	1 683 895 256
<b>TI</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)</b>	<b>87 982 585 098</b>	<b>87 928 603 572</b>		
TJ	(1) dont à l'exploitation				
TK	Subventions d'exploitation				
TL	Autres produits			1 699 703 633	2 665 273 570
<b>TN</b>	<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>27 314 857 060</b>	<b>24 989 506 819</b>		
<b>TQ</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 270 698 279</b>	<b>8 606 965 762</b>		
TS	Reprises de provisions			203 098 417	1 050 162 341
TT	Transferts de charges				
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>91 732 373 915</b>	<b>93 797 481 521</b>
<b>TX</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> Bénéfice (+) ; Perte (-)	<b>3 535 852 132</b>	<b>4 673 359 874</b>		

N° d'identification fiscale : 0100984A

## COMPTE DE RESULTAT

<b>CHARGES</b>		<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
RW	Report Total des charges d'exploitation	<b>88 196 521 783</b>	<b>89 124 121 647</b>
<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>			
SA	Frais financiers	689 015 197	288 060 673
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>SF</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>689 015 197</b>	<b>288 060 673</b>
(Résultat financier voir UG)			
<b>SH</b>	<b>Total des Charges des activités ordinaires</b>	<b>88 885 536 980</b>	<b>89 412 182 320</b>
<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)</b>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	187 938 736	275 404 752
SL	Charges H.A.O.	220 447 201	8 554 325
SM	Dotations H.A.O		
<b>SO</b>	<b>Total des Charges H.A.O</b>	<b>408 385 937</b>	<b>283 959 077</b>
(Résultat H.A.O voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	1 541 967 996	1 180 695 980
SS	Total participation et impôts	1 541 967 996	1 180 695 980
<b>ST</b>	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>90 835 890 913</b>	<b>90 876 837 377</b>
(Résultat net voir UZ)			
<b>PRODUITS</b>			
TW	Report total des produits d'exploitation	<b>91 732 373 915</b>	<b>93 797 481 521</b>
UA	Revenus financiers	1 480 906 158	326 505 786
UC	Gains de change		
UD	Reprises sur provisions		
UE	Transfert de charges		
<b>UF</b>	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 480 906 158</b>	<b>326 505 786</b>
<b>UG</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>791 890 961</b>	<b>38 445 113</b>
<b>UH</b>	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>93 213 280 073</b>	<b>94 123 987 307</b>
<b>UI</b>	<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)</b>	<b>4 327 743 093</b>	<b>4 711 804 987</b>
UJ	(1) dont impôt correspondant : 1 177 951 247 / 1 188 240 813		
UK	Produits de cessions d'immos	13 602 521	17 816 073
UL	Produits H.A.O.	316 139 964	26 165 522
UM	Reprises HAO		
UN	Transfert de charges		
<b>UO</b>	<b>Total des produits HAO</b>	<b>329 742 485</b>	<b>43 981 595</b>
<b>UP</b>	<b>RESULTAT HAO</b>	<b>-78 643 452</b>	<b>-239 977 482</b>
<b>UT</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>93 543 022 558</b>	<b>94 167 968 902</b>
<b>UZ</b>	<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 707 131 645</b>	<b>3 291 131 525</b>
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

N° d'identification fiscale : 0100984A

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG=EBE

- ' Charges décaissables restantes ']' à l'exclusion des cessions

+ ' Produits encaissables restants ']' d'actif immobilisé

		E.B.E.	10 270 698 279
SA	Frais financiers	689 015 197	
SC	Pertes de change		1 480 906 158
SL	Charges HAO	220 447 201	
SQ	Participation		
SR	Impôts sur le résultat	1 541 967 996	316 139 964
<b>TOTAL (I)</b>		<b>2 451 430 394</b>	<b>TOTAL (2) 12 067 744 401</b>

CAFG : Total (II) - Total (I) = **9 616 314 007** (N-1) : **7 482 326 092**

### AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF ' = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 9 616 314 007 - 3 240 000 000 = **6 376 314 007** (N-1) : **4 422 326 092**

### VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E)

Var. B.F.E ' = Var. Stock (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris le acomptes sur dividendes

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois augmentation (+)	ou	Ressources diminution (-)
BC	Marchandises		ou	
BD	Matières premières	441 189 987	ou	
BE	En-cours		ou	
BF	Produits fabriqués	130 145 953	ou	
<b>A</b>	<b>Variation globale nette des stocks</b>	<b>571 335 940</b>	<b>ou</b>	

### Variation des créances : N - (N-1)

BH	Fournisseurs, avances versées		ou	12 420 317
BI	Clients	8 517 913 270	ou	
BJ	Autres créances	515 387 069	ou	
BU	Ecart de conversion - Actif		ou	
<b>B</b>	<b>Variation globale nette des créances</b>	<b>9 020 880 022</b>	<b>ou</b>	

### Variation des dettes circulantes : N - (N-1)

DI	Clients, avances reçues	668 396 796	ou	
DJ	Fournisseurs d'exploitation		ou	1 332 251 583
DK	Dettes fiscales	15 343 758 513	ou	
DL	Dettes sociales	667 685 092	ou	
DM	Autres dettes		ou	623 647 907
DN	Risques provisionnés		ou	
DU	Ecart de conversion - Passif		ou	
<b>C</b>	<b>Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>14 723 940 911</b>	<b>ou</b>	
<b>VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)</b>		<b>24 316 156 873</b>	<b>ou</b>	

### EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

		2016	2015
Excédent brut d'exploitation		10 270 698 279	8 606 965 762
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)		(- ou '+) -24 316 156 873	-9 415 342 756
- Production immobilisée		-1 716 840 814	-2 098 138 741
<b>EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>		<b>-15 762 299 408</b>	<b>-2 906 515 735</b>

N° d'identification fiscale : 0100984A

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

	Exercice 2016		Exercice 2015
	Emplois	Ressources	(E - ; R+)
<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice) <b>Croissance interne</b>			
FB Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	448 360 065		-43 743 069
FC Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles <b>Croissance externe</b>	9 355 144 972	13 602 521	-9 889 120 933
FD Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	104 158 489	201 916 002	62 516 226
<b>FF INVESTISSEMENT TOTAL</b>	<b>9 692 145 003</b>		<b>-9 870 347 776</b>
<b>FG II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b> (cf. supra : Var. B.F.E.)	24 316 156 873	ou	-9 415 342 756
<b>FH A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)</b>	<b>34 008 301 876</b>		<b>-19 285 690 532</b>
<b>FI III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. ; H.A.O.)</b>		ou	<b>7 323 823</b>
<b>FJ IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b>			<b>518 976 306</b>
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
<b>FK B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>	<b>34 000 978 053</b>		<b>-18 766 714 226</b>
<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL Dividendes (Emplois)/C.A.F.G (Ressources)	3 240 000 000	9 616 314 007	4 422 326 092
<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN Subventions d'investissement			
FP Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)			
<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ Emprunts (2)	4 360 387 096	1 642 027 715	10 181 494 884
FR Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		2 603 877 364	2 729 708 854
<b>FS C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>6 261 831 990</b>	<b>17 333 529 830</b>
<b>FT D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>	<b>27 739 146 063</b>	ou	<b>-1 433 184 396</b>
<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
Trésorerie nette			
FU à la clôture de l'exercice +ou-	-26 584 733 756		
FV à l'ouverture de l'exercice +ou-	1 154 412 307		
<b>FW VARIATION TRESORERIE</b> (+ si Emploi ; - si Ressources) Contrôle : D = VIII avec signe opposé	<b>-27 739 146 063</b>	ou	<b>27 739 146 063</b>
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences 'bilantielles'			
<b>CONTRÔLE</b> (à partir des masses des bilans N et N-1)			
		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1)		3 430 313 013	ou
Variation du B.F global (F.d.R.) : BFG(N) - BFG(N-1)		24 308 833 050	ou
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)			27 739 146 063
<b>TOTAL</b>		<b>27 739 146 063</b>	<b>= 27 739 146 063</b>

N°d'identification fiscale : 0100984A

**Une équipe**  
 de professionnels  
 pour un service de qualité.



Centre de relation client : 175

**SODECI** s.a.  
 Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire

afao

afao

afao

www.sodeci.ci

**1ère SOCIÉTÉ**  
 pour son engagement  
 en Afrique

**L'ASSAINISSEMENT**  
 POUR un cadre  
 de vie sain

370 319  
 abonnés domestiques  
 et industriels

650 Km  
 de canalisation d'eau  
 pluviale

150 Km  
 de canalisation  
 unitaire

245 km  
 de canalisation  
 d'eau froide



afao

afao

afao

www.sodeci.ci



## 10. REGLES ET METHODES COMPTABLES DE L'ETAT ANNEXE

## ETAT ANNEXE

### Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

#### A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- ▶ l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire;
- ▶ les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### PARTICULARITÉS CONCERNANT CERTAINS POSTES

##### **Immobilisations incorporelles**

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2016. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

##### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2016 :

- ▶ le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 1 009,6 millions de FCFA,
- ▶ un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- ▶ une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,

- ▶ une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- ▶ une participation de 8,5 millions de FCFA représentant 17% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.
- ▶ des dépôts et cautions versés pour un montant total de 743,8 millions de FCFA.

## Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- ▶ Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli en cours d'année. Ce coût préétabli est ajusté en fin d'exercice au coût réel de production lors de l'arrêté des comptes.
- ▶ Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2016 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 3 954,2 millions de FCFA.
- ▶ Jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks. Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%. Au cours du troisième trimestre 2015, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode. Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Ces mêmes travaux ont été menés au titre de l'exercice 2016. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 799,9 millions de FCFA l'exercice précédent à 366,8 millions de FCFA à fin décembre 2016.

## Clients et comptes rattachés

**Client Etat :** Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

**Les provisions pour dépréciation des créances** sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- ▶ la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- ▶ l'antériorité des créances,
- ▶ la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- ▶ la couverture des créances actives,
- ▶ l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, **les créances résiliées sur les clients privés ménages** sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

**Les créances actives** (non résiliées) **sur les clients privés ménages** pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices sont provisionnées comme des résiliés (95%). Le risque de non recouvrement **des créances sur les gros clients actifs** est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne **l'activité travaux**, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI.

Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

## Provisions pour risques et charges

Elles s'élèvent à 6 660,8 millions de FCFA et sont constituées :

- ▶ des droits acquis par le personnel pour 3 191,4 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- ▶ d'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 795 millions de FCFA,
- ▶ des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 310,4 millions de FCFA,
- ▶ de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 2 364 millions de FCFA.

**Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA).**

DESIGNATION	Provisions au 31/12/15	Dotations aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	Total provisions au 31/12/2016
EAU	23 966 058	3 892 200		100 584	27 757 674
FRAIS RECOUV TRAITES & CH. IMPAYES	237 601	31 462		2 756	266 307
T.L.E.	801 578	68 794		35 738	834 634
<b>EXPLOITATION EAU</b>	<b>25 005 238</b>	<b>3 992 456</b>		<b>139 078</b>	<b>28 858 616</b>
<b>AUTRES ACTIVITES</b>	<b>666 236</b>	<b>4 403</b>		<b>43</b>	<b>670 596</b>
<b>TOTAL DEPRECIATION CLIENTS</b>	<b>25 671 474</b>	<b>3 996 860</b>		<b>139 122</b>	<b>29 529 212</b>
DEPRECIATION/STOCKS	799 901	0		433 111	366 789
DEPRECIATION/AUTRES DEBITEURS	1 066 072	21 050		36 264	1 050 858
DEPRECIATION/COMPTES FINANCIERS	58 005	25 211		0	83 215
DEP/IMMO. FINANCIERES	35 927	0		0	35 927
<b>TOTAL DEPR. AUTRES ACTIFS</b>	<b>1 959 905</b>	<b>46 261</b>		<b>469 376</b>	<b>1 536 790</b>
<b>TOTAL PROV. POUR DEPRECIATIONS</b>	<b>27 631 380</b>	<b>4 043 121</b>	0	<b>608 497</b>	<b>31 066 003</b>
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	3 291 286	894 735		199 587	3 986 435
RISQUES JURIDIQUES	302 100	11 782		3 512	310 370
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 491 850	872 138		0	2 363 988
<b>TOTAL PROV. P/RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 085 236</b>	<b>1 778 655</b>	0	<b>203 098</b>	<b>6 660 793</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>32 716 615</b>	<b>5 821 775</b>	0	<b>811 595</b>	<b>37 726 795</b>

#### **Emprunts et dettes financières diverses**

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme au 31 décembre 2016 s'élèvent à 29 890,1 millions de FCFA dont 22 375,3 millions de FCFA d'avances sur consommations versées par les clients, 1 009,6 millions de FCFA d'emprunt contracté auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes, 3 922,9 millions de FCFA et 2 582,2 millions de FCFA d'emprunts à moyen terme souscrits respectivement auprès de la SGBCI et la SIB pour le financement des investissements (construction et équipement d'une direction régionale et d'un secteur à la Palmeraie, réhabilitation de divers centres).

#### **Dettes de crédit-bail et contrats assimilés**

Ce poste d'un montant de 2 400,4 millions de FCFA à fin décembre 2016 correspond à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI, de la BIAO et de la SIB pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

## **B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE**

#### **Production et immobilisation des compteurs**

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

### Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

**Immobilisations :** Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

**Dettes et créances rattachées :** Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers.

La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 57 121,2 millions de FCFA au 31 décembre 2016. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès

l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des reversements. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 14 952,4 millions de FCFA au 31 décembre 2016.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2016, le solde de la CDA est déficitaire de 647,5 millions de FCFA. Compte tenu des ressources disponibles sur la contribution au titre du remboursement du prêt AFD pour un montant de 1 543,5 millions de FCFA, les ressources nettes de la contribution assainissement s'établissent à 896 millions de FCFA à fin 2016.

## C. AUTRES INFORMATIONS

### Informations relatives au Compte de résultat

#### Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 FCFA/m<sup>3</sup>, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement et l'électricité. Conformément à ce courrier et en application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle évalué à 14 027 millions de FCFA au titre de l'exercice 2016 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ce montant est compris dans le chiffre d'affaires eau.

### Ventilation du chiffre d'affaires par activités (en MFCFA)

Désignation	2015	2016
Vente d'eau HT	49 512	54 008
Travaux	32 169	27 760
Services vendus	4 564	4 222
Produits accessoires	1 684	1 993
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>87 929</b>	<b>87 983</b>

### Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du Conseil d'Administration en 2016 au titre de l'exercice 2015 sont de 26 millions de FCFA.

### Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre

2016 s'établit à 78,6 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

- ▶ la perte sur cessions d'immobilisations de 174,3 millions de FCFA
- ▶ les produits divers HAO de 316,1 millions de FCFA, diminués de charges diverses HAO de 220,4 millions de FCFA.

### Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que des lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements Reçus	Engagements Donnés
27 387	6 498

## Composition du capital et filiales

### Composition du capital :

<b>ERANOVE</b>	<b>46,07%</b>	<b>SIDIP</b>	<b>4,81%</b>
<b>Etat de Côte d'Ivoire</b>	<b>3,25%</b>	<b>Divers privés</b>	<b>39,15%</b>
<b>FCP SODECI</b>	<b>6,72%</b>		

### Filiales :

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.

### Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

### Situation sociopolitique et économique

La fin de l'année 2016 a été marquée par deux faits majeurs au plan sociopolitique : le référendum constitutionnel du 30 novembre 2016 qui consacre la troisième république et les élections législatives du 18 décembre 2016. Ces deux scrutins se sont déroulés globalement dans un climat apaisé et ont conduit à l'installation des premières institutions de la troisième république au début de l'année 2017 (réélection du Président de l'Assemblée Nationale le 09 janvier 2017, nomination du Vice-président de la République et du nouveau Premier Ministre le 10 janvier 2017, mise en place d'un nouveau gouvernement le 11 janvier 2017). Ces événements se sont déroulés dans un climat social marqué par le mécontentement d'une partie

des militaires de l'armée ivoirienne. Ce mécontentement s'est traduit par des manifestations débutées dans la nuit du 05 au 06 janvier 2017 à Bouaké pour réclamer le paiement d'arriérés de primes et de meilleures conditions sociales.

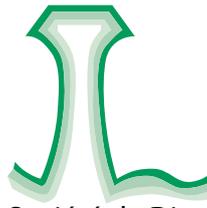
Au niveau économique, les résultats des réformes entamées depuis la fin de la crise post électorale se sont consolidés davantage. Ainsi, selon le dernier rapport de la Banque Mondiale sur la situation économique de la Côte d'Ivoire (juillet 2016), avec un taux de croissance estimé à 8,5% en fin d'exercice 2016, la Côte d'Ivoire se classera en tête des pays d'Afrique en termes de croissance économique.

Dans le secteur de l'eau potable, la réalisation d'investissements structurants s'est poursuivie, avec l'inauguration de l'unité de traitement d'eau potable de Songon au cours du dernier trimestre de l'année 2016. Les sources de financement des programmes de branchements sociaux, de réhabilitation et d'extension de réseaux pour accompagner l'augmentation de la production d'eau potable se précisent. C'est le cas notamment du projet de réalisation de 23 254 branchements sociaux dans le cadre du Programme d'urgence des Districts d'Abidjan et des Montagnes (financement C2D). Cela devrait permettre au secteur de tirer meilleurs profits de ces investissements au cours des exercices à venir.

### Evénements post-clôture

Néant.





**SODECI** S.à.

Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire  
**NOTRE MISSION, VOUS SERVIR**



Siège Social

1. avenue Christiani, Treichville, Abidjan

01 BP 1843 Abidjan 01

Tél. : +225 21 23 30 00

Courriel : [sodeci@sodeci.ci](mailto:sodeci@sodeci.ci)

